



## plainte portée contre moi

Par **aguirre**, le **15/09/2023** à **10:03**

Bonjour , Après une relation avec une personne de sexe féminin celle ci- a recours à un avocat car elle estime que la rupture de son contrat de travail serait dû à un stress lié à une éventuelle rupture sur le plan sentimental avec moi. S'il y a lien de cause à effet le cas échéant est ce que légalement elle a le droit de m'attaquer juridiquement

Merci pour votre aide

Par **youris**, le **15/09/2023** à **10:52**

bonjour,

votre ex a le droit de consulter un avocat, mais je doute que celui-ci conseille à votre ex de vous assigner devant un tribunal pour un stress consécutif à une rupture sentimentale, car les chances de succès de son action me semblent très faibles

une rupture sentimentale, sans violence physique ou morale, fait partie de la vie.

il faut savoir que si elle vous assignait devant un tribunal et qu'elle perde, vous pourriez exiger des dommages et intérêts et que les frais de procédure que vous avez engagés, soient mis à sa charge.

salutations